

010 - Gestion Financière

Proposition de tarifs des régies

Rapport n° CD/2018/144

Service Chef de file :

E220 - Service du budget et de la dette

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Départemental de décider de modifier les tarifs des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes et d'appliquer de nouveaux tarifs pour certains produits encaissés dans le cadre des régies de recettes.

Les propositions de tarifs pour l'année 2019 des droits encaissés par les régisseurs dans le cadre des régies de recettes sont recensées dans les annexes suivantes :

- Annexe 1 : Tarifs des produits encaissés par la Maison de Vacances de Wangenbourg
- Annexe 2 : Tarifs des produits encaissés par la Colonie de Vacances de Wangenbourg
- Annexe 3 : Tarifs des publications et autres produits encaissés par les Archives Départementales
- Annexe 4 : Tarifs des produits encaissés par le Foyer de l'Enfance
- Annexe 5 : Tarifs des produits encaissés par le Vaisseau (budget M4 et M52)
- Annexe 6: Tarifs des produits encaissés par le Château du Haut-Koenigsbourg
- Annexe 7 : Tarifs des produits encaissés par l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale Ouest (Saverne)

Il est proposé que les conditions tarifaires restent inchangées entre 2018 et 2019, sauf pour :

I. Maison de Vacances de Wangenbourg

Il est proposé de mettre en place des arrhes pour les locations proposées par la Maison de Vacances de Wangenbourg pour 2019, conformément au règlement intérieur.

Pour valider les réservations il est proposé de demander :

- 10,00 € d'arrhes par adulte et par nuit en chambre, 1/2 pension et pension complète ;
- 100,00 € d'arrhes en gîte ;
- 50,00 € d'arrhes pour la location de la salle Ecureuil ;
- 100,00 € d'arrhes pour la location de la grande salle de séminaire.

Il est aussi proposé de mettre en place une tarification pour le ménage des gîtes. Cette demande a été formulée par le Payeur Départemental lors du dernier contrôle de la régie.

Il est enfin proposé des modifications de tarifs pour les 1/2 pensions et pensions complètes pour les clients adultes extérieurs au Département. Il est proposé que ces tarifs soient revalorisés de 4,00 €, afin d'être d'avantage en adéquation avec le marché.

II. La colonie de vacances de Wangenbourg

Les tarifs de la Colonie de vacances de Wangenbourg n'ont pas été modifiés depuis 2016.

Il est proposé d'augmenter les tarifs de toutes les tranches. Cette augmentation se situerait entre 0,80 € pour les personnes qui ont un Quotient familial faible, et jusqu'à 2,50 € pour les personnes qui sont dans les tranches de Quotients familiaux les plus élevées.

III. Archives Départementales

Il est proposé des modifications des tarifs de réutilisation des données.

La réutilisation des données concerne toute diffusion des images destinée à l'élaboration d'un produit ou d'un service mis à disposition d'un tiers en vue de la perception d'un revenu de quelque nature qu'il soit, direct ou indirect (recette publicitaire, recette commerciale, cotisation, vente de profils, etc...) même non productif de bénéfice.

Ces propositions de modifications sont les suivantes :

- des précisions sont apportées concernant la notion de minimum de recouvrement appliqué en cas d'envoi postal ;
- un coût forfaitaire d'extraction des données pour la reproduction de vues numériques préexistantes a été ajouté.

IV. Vaisseau

Il est proposé que l'objectif de l'évolution de la politique tarifaire du Vaisseau soit triple : optimiser les recettes liées à la billetterie, valoriser l'offre culturelle et garantir l'accès du plus grand nombre aux expositions et activités, dans le respect du principe de démocratisation culturelle.

- Rappel de la situation actuelle : une grille tarifaire simple qui a peu évolué depuis 2005

La grille tarifaire du Vaisseau présente un tarif adulte à 8€ et un tarif enfant (3 à 18 ans) à 7€. Ce droit d'entrée inclut aussi bien la visite de l'exposition que la participation aux animations prévues au cours de la journée, dans la limite des places disponibles. Sont notamment compris dans le tarif d'entrée : animations scientifiques, film 3D, spectacles, offre pédagogique pour les scolaires, jeu de piste. Sont en revanche exclus les stages à la journée.

Le périmètre de la gratuité est assez large et un certain nombre de tarifs incitatifs est également appliqué.

Une transformation massive des expositions, projetée par l'Exécutif Départemental dès 2019, serait l'occasion de revaloriser les tarifs pleins en 2020. D'ores et déjà, dans le cadre donné plus haut et au vu du contexte économique, il est proposé de modifier la grille tarifaire suite aux résultats de l'étude menée par un prestataire externe en juillet 2018 sur la tarification au Vaisseau.

- Tarifs des droits d'entrée

		Tarif actuel	Nouveau tarif	Objectif et notes
Tarif incitatif après 16h30	Evolution	3 €	3,5 € pour enfant 4 € pour adulte. = -50% des tarifs pleins	Rester attractif en fin de journée. Ce tarif est valable en dehors des petites vacances scolaires de la zone B.
Tarif incitatif	Evolution	6 € pour tous, tous les samedis, du mardi au dimanche les mois de janvier, mars, septembre (hors congés scolaires de la zone B)	3,5 € = -50% du tarif plein enfant sur périodes creuses (selon la fréquentation sur décision de la direction du Vaisseau)	Lisser la fréquentation.
Tarif Sénior plus de 65 ans	Création	-	4 € = -50% du tarif plein	Promouvoir le lien intergénérationnel et développer les pratiques culturelles des seniors.
Tarif pour les publics issus du champ social (BRSA, DE, PH)	Création d'un tarif social	Gratuité pour les personnes en situation de handicap et partenaire Tôt ou t'art. Tarif plein pour les autres.	3 €	Faciliter l'accès à la culture tout en valorisant la pratique culturelle. Pour les publics individuels ou en groupe sur présentation d'un justificatif.
Tarif du personnel du Département du Bas-Rhin	Evolution	3 €	4 € = -50% du tarif plein	Sur présentation d'un justificatif professionnel du Département et d'une pièce d'identité.

Afin de permettre une traçabilité, il est proposé qu'à partir du 1^{er} janvier 2019, seuls les droits d'entrée édités par le Vaisseau soient valables.

- Tarifs pour les groupes

Aujourd'hui, les groupes ont un droit d'entrée de 6 € par élève et peuvent inclure, sans supplément, une offre pédagogique dans leur visite, dans la limite des places disponibles. Un système de gratuités est accordé depuis l'ouverture du Vaisseau : 2 classes par établissement primaire du Bas-Rhin (sans possibilité d'offre pédagogique supplémentaire) et 4 classes par collège du Bas-Rhin.

L'étude tarifaire menée en 2018 et les focus groupes avec des enseignants ont amené à proposer des tarifs équitables pour tous, afin de développer une tarification plus accessible à l'ensemble des groupes scolaires.

Tarif groupes scolaires et extra-scolaires	Evolution	6 €/enfant ou gratuité pour des classes du Département du Bas-Rhin	3 €/enfant	N'inclut pas le suivi d'un atelier ou d'une animation du programme régulier.
Supplément Offre pédagogique	Création	-	2 € /élève	Valoriser et de faciliter l'accès à ceux qui incluent l'offre Vaisseau dans une séquence pédagogique.
Tarif pour les enseignants en activité, en dehors des visites avec leurs classes	Evolution	Gratuité	1 visite accordée pour une visite réservée	Limiter les gratuités en dehors des projets pédagogiques.

Ces nouveaux tarifs s'appliqueraient à tout type de groupe, scolaire et non scolaire et à partir du 2 septembre 2019.

- Tarifs des activités des publics individuels

Le billet d'entrée offre aujourd'hui l'accès à toutes les offres culturelles du Vaisseau. L'étude sur la tarification a mis en exergue que le Vaisseau est un des seuls centre de culture scientifique à ne proposer aucun supplément sur toutes ces offres.

Il est donc proposé de développer des nouveaux tarifs à partir de septembre 2019 :

- création d'un supplément atelier médiation, atelier parent-enfant ou spectacle = 4€ ;
- création d'un tarif activité seule, atelier médiation et atelier parent-enfant ou spectacle = 6€.

De plus, au regard du coût moyen des intervenants et du tarif plus élevé pratiqué par d'autres structures culturelles, il est proposé d'augmenter de 7 € le tarif des stages à la journée pour les enfants de 7 à 12 ans. Il est donc proposé de fixer ce tarif à 30 € avec goûter et 25 € sans goûter, dès le 1^{er} avril 2019.

- Tarifs pour les professionnels

Il est proposé que :

- les conventions de partenariat ne s'étendraient plus qu'aux Comités d'Entreprises (CE) et au Comité National d'Action Sociale (CNAS) ;
- l'opération promotionnelle au-delà de 20 billets en prévente serait supprimée car une offre promotionnelle à 6 € est déjà proposée pour les groupes de plus de 10 personnes ;
- Le tarif des billets vendus directement auprès de Tour-Opérateurs ou équivalent serait homogénéisé en évoluant de 5,50 € à 6 €.

- Tarifs de la location des espaces

A ce jour, les tarifs de la location des espaces du Vaisseau sont à l'heure.

La veille concurrentielle réalisée auprès des sites proposant le même type d'offres que le Vaisseau, montre que la plupart des tarifs sont à la demi-journée et à la journée.

Ce type d'offres permettrait d'avoir une lecture plus rapide des tarifs, de gagner en lisibilité et efficacité et ainsi de répondre à la demande du client qui souhaite la plus part du temps obtenir une offre combinée.

Afin de conserver une stratégie commerciale et un niveau de prestation de qualité, tout en augmentant les recettes, il est proposé :

- de revoir à la hausse la tarification des locations d'espaces, aussi en vue de s'aligner sur les tarifs pratiqués par la concurrence ;
- de faire une nouvelle proposition de tarification à la demi-journée et à la journée est proposée afin de répondre au mieux à la demande des entreprises ;
- de proposer l'augmentation des tarifs de montage et démontage en vue de l'évolution du coût de la masse salariale et des horaires en vigueur (soir et week-end).

Les prix de vente des produits et prestations de la boutique et de la cafétéria sont listés dans les mercuriales (tableau portant les prix courants ses produits vendus sur le marché) des prix hors taxes des services et produits vendus et figurent en annexe de ce rapport.

- Conditions Générales et Conditions Particulières de Vente

Il est proposé de ne pas modifier les Conditions Générales et Conditions Particulières de Vente sauf en ce qui concerne les dates de fermeture du Vaisseau pour l'année 2019 : il est proposé que le Vaisseau soit fermé les lundis, ainsi que les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, les 3 premières semaines de septembre, un dimanche de décembre pour la fête de Noël des enfants des agents du Département et le 25 décembre.

V. Château du Haut-Koenigsbourg

La stratégie de développement culturel et touristique du château du Haut-Koenigsbourg répond à la feuille de route politique qui lui a été fixée pour la période 2018-2021.

Cette stratégie poursuit deux objectifs majeurs, celui d'être réapproprié et fréquenté plus largement par le public local et régional grâce à une offre culturelle diversifiée et dynamique, ainsi que de demeurer un point d'appui essentiel du tourisme alsacien avec son demi-million de visiteurs annuels dont 44% de clientèle étrangère.

Cette proposition de nouvelle grille tarifaire doit permettre ainsi de mettre en adéquation les différentes offres proposées par le château et la demande des publics.

- Tarifs des droits d'entrée

Il est proposé que les tarifs du château du Haut-Koenigsbourg restent stables par rapport à 2018. La grille tarifaire a été revue en 2015 avec une réévaluation globale des tarifs.

Il est proposé les évolutions suivantes :

- Simplification du tarif du jeu de piste : Le château du Haut-Koenigsbourg développe son offre à destination des entreprises en proposant un jeu de piste autour du château depuis 2017. Le bilan (coût, cohérence...) ainsi que le positionnement de l'offre amène l'Exécutif départemental à proposer une simplification du tarif : les 3 forfaits évolutifs en fonction du nombre de personnes seraient remplacés par un tarifs de 15,00 € par participant auquel s'ajoute un forfait de 400,00 €.
- Elargissement de la gratuité du droit d'entrée accordée aux bénéficiaires du RSA à leurs ayants droit. Dans le cadre de la politique de facilitation de l'accès à la culture des plus fragiles, il est proposé d'accorder la gratuité aux ayants droit du bénéficiaire du RSA sur présentation du justificatif idoine.

- Evolution du tarif de vente du Muséum pass musées : Le château du Haut-Koenigsbourg propose à la vente le Muséum pass musées depuis 2016. Le tarif de vente a évolué et passe de 108,00 € à 112,00 € pour le tarif plein et de 102,00 € à 106,00 € pour le tarif réduit, au 1^{er} janvier 2019.
- Mise en place d'un partenariat avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS) : Il est proposé de mettre en place un partenariat avec le CNAS et de conclure une convention, comme pour le Vaisseau. Il est ainsi proposé d'accorder le tarif réduit au porteur de la carte CNAS ainsi qu'à ses ayants droit : 7,00 € (au lieu de 9,00 €) pour les adultes et 4,00 € (au lieu de 5,00 €) pour les jeunes de 6 à 17 ans.
- Expérimentation de la vente du Pass'Alsace : Le château du Haut-Koenigsbourg participe à la synergie touristique du territoire et à son rayonnement. Le château est partenaire du Pass'Alsace en tant que site permettant un libre accès aux porteurs du Pass, en échange d'un reversement au Département, par la société OTIPASS exploitante du dispositif Pass'Alsace, calculé en fonction du nombre de clients comptabilisés en billetterie du château.

Il est proposé d'aller plus loin dans le partenariat et d'expérimenter la vente du Pass'Alsace pendant les vacances d'hiver, soit du 23 février au 3 mars 2019. Un bilan sera établi : pertinence, demande des visiteurs, moyens nécessaires, impact sur le temps d'attente en billetterie... Il permettra de décider de la vente définitive du Pass par le château. Le calcul du reversement par le Département à la société OTIPASS pour chaque Pass vendu est de 20% sur le prix de vente du Pass.

Il est proposé de conclure l'avenant à la convention de partenariat avec Otipass (opérateur du Pass'Alsace), précisant les modalités de vente du Pass'Alsace au château du Haut-Koenigsbourg :

- o expérimentation du 23 au 3 mars 2019 suivi d'un bilan ;
- o en cas de bilan positif, vente du Pass'Alsace sur la durée de la convention.

- Tarifification des locations et visites exceptionnelles

- Création d'un tarif « Shooting photos de mariage » : Les demandes de shooting pour des photos de mariage se développent et nécessitent la création d'un tarif adapté. L'organisation, les droits à l'image, l'accueil du public amènent l'Exécutif départemental à proposer les possibilités suivantes :
 - o Photo en journée dans des espaces non ouverts au public : 305,00 € TTC
 - o Photo en dehors des heures d'ouverture : 500,00 € TTC
 Ces tarifs seraient valables pour 4 heures, divisibles par tranches de 2 heures.
- Modification des tarifs « Privatisation des espaces » : Certains espaces peuvent être loués en journée ou en soirée. Le coût en soirée est plus important pour le Département. Il est donc proposé de créer des tarifs différents : tarif « En dehors des heures d'ouverture » et tarif « pendant les heures d'ouverture ». Ce dernier est d'environ 30% plus bas.

Par ailleurs, un nouvel espace a été identifié comme pouvant être loué pour des réunions ou autres activités : la « salle traiteur ».

- Modification des intitulés des visites exceptionnelles. Pour une meilleure cohérence des tarifs des visites en soirée, il est proposé de remplacer :
 - o « visite insolite » par « visite de 2h » ;
 - o « visite privée » par « visite d'1h ».

Il est également proposé de simplifier le tarif en appliquant un droit d'entrée unique en dehors des heures d'ouverture et en adaptant le tarif de la prestation culturelle à la durée de la visite.

- Tarification des activités et évènements programmés en 2019

Fidéliser les publics de proximité est une des orientations stratégiques fixée au château du Haut-Koenigsbourg. Pour y répondre, un programme d'animations et d'évènements propose autant d'occasions de venir ou de revenir au château pour le découvrir à chaque fois différemment. Les évènements et animations participent également du développement de la notoriété du château et répondent à l'évolution des comportements des visiteurs (y compris touristiques) intéressés par une expérience différente ou par une découverte insolite. Le château du Haut-Koenigsbourg propose des évènements qui sont également l'occasion de développer des partenariats avec les acteurs culturels du territoire.

Pour les évènements et activités programmées en 2019, il est proposé d'appliquer la grille tarifaire jointe en annexe au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré et sur proposition de la Commission des Finances et des Affaires Générales, le Conseil Départemental décide :

- d'arrêter les tarifs 2019 des produits encaissés dans le cadre des régies de recettes, conformément aux annexes jointes à la présente délibération. Ces tarifs s'appliqueront à compter du 1er janvier 2019 sauf indications contraires figurant dans les annexes jointes à la présente délibération ;

- d'approuver les termes des projets de conventions relatives aux tarifs préférentiels pour les membres du CNAS à conclure entre le CNAS et le Département du Bas-Rhin et autorise son président à signer la convention jointe en annexe à la présente délibération ;

- d'approuver le projet de vente du Pass Alsace, selon les termes précisés dans le projet d'avenant à la convention à conclure entre Otipass (opérateur du Pass Alsace) et le Département du Bas-Rhin – Château du Haut-Koenigsbourg et autorise son président à signer l'avenant dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,



Frédéric BIERRY